

Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86

Dr BROCC : 02.96.88.09.28

Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers :

A domicile ou au cabinet sur RDV

- Plévenon :

Thomas NASCIMBENI

Consultation IPA,

02.96.89.79.27

Infirmier du Cap :

Marina MARTEAU, Martine TEXIER

Soins infirmiers

1, Rue du Freschet,

09.62.68.61.38.

- Pléhérel bourg :

Diana HERVE,

02.96.41.59.94

Numéros d'urgence :

- POMPIERS (le 18 ou Port. 112)

SAMU (le 15)

- POLICE/GENDARMERIE (le 17)

- PHARMACIE de garde (3237)

- VÉTÉRINAIRE (3115) 24/24 et

7j/7. Le n° d'urgence est gratuit

(pour chiens et chats)

Secours en mer :

- Depuis le littoral : (196)

- En mer : radio VHF : canal 16

demandez le cross

- violences sur les enfants : 119

- violences conjugales : 3939

Pompes funèbres

Entreprise GUILLEMETTE :

02.96.41.30.21

Pompes Funèbres du Cap Fréhel :

02.79.41.02.21

Ambulances du littoral :

02.96.72.15.66

06.16.97.53.06

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi :

(TPMR : mobilité réduite)

06.16.97.53.06

France Services :

Mairie de Saint-Cast-le-Guildo

(02.96.41.80.18) :

Lundi /jeudi : 9h - 12h 14h - 17h

Mairie de Matignon

(02.96.41.24.40) :

Mardi : 13h00 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 13h00

Vendredi : 13h30 - 17h30

Mail : Matignon-saint-cast-le-guildo@france-services.gouv.fr.

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG

Nouvelle adresse Mail : accueil.mairie@plevenon.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30.

Samedi : 10h-12h. Fermée le mercredi.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h. Samedi : 10h-12h.

Fermée le mercredi. ☎02.96.41.43.06. 4 rue du Cap - 22240 PLEVENON.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Résumé succinct du conseil municipal du jeudi 22 mai 2025 :

1- Avis du conseil sur le SCoT Air Energie Climat : Le conseil Municipal de Plévenon approuve dans ses grandes lignes le projet du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale de Dinan Agglomération, qui va permettre une meilleure prise en compte de la loi Littoral sur la commune, en reconnaissant enfin le statut de village sur Trécelin, et en permettant enfin la prise en compte des secteurs déjà urbanisés créés par la loi Elan en 2018, sur les secteurs de La Motte et de la Moinerie.

Le conseil regrette toutefois une vue un peu trop centripète de l'agglomération, qui mise sur « la complémentarité entre la ville centre, les bourgs pôles et les bourgs ruraux pour garantir un maillage de services, commerces et équipements », qui considère légitime que Dinan et les communes riveraines concentrent population, emplois, services et équipements structurants à l'échelle de tout le bassin de vie du SCOT. Il regrette également que malgré les intentions écrites, la coordination et la coopération au-delà du périmètre de l'agglomération ne se traduisent pas par des positions plus affirmées en faveur d'une dynamique d'interactions et de solidarité avec les territoires voisins, alors qu'aux franges mêmes du territoire, nos bassins de vie, de services, de travail, de loisirs... ainsi que la carte scolaire sont organisés vers l'extérieur de l'agglomération. Le conseil relève une incohérence à ce propos avec la prescription 59 du DOO (renforcement de l'offre de desserte vers les pôles urbains extérieurs).

La vocation de Matignon et Saint Cast comme pôles de territoire ou bourgs pôle n'est pas remise en question mais elle interroge toutefois le conseil municipal dont une bonne part de la population est davantage tournée vers les établissements scolaires d'Erquy, Lamballe et Saint Briec, vers les hôpitaux de Saint Briec et de Lamballe ainsi que les gares SNCF de ces deux villes, beaucoup plus proches d'eux, et en partie accessible par les transports en commun organisés par d'autres entités. Aussi, malgré l'intention formulée pour favoriser l'accessibilité des bourgs pôles, rien n'est prévu pour y accéder sans utiliser systématiquement les voitures individuelles. Le conseil municipal approuve les orientations du SCOT AEC en matière d'évolution démographique et d'accueil de nouveaux habitants pour renouveler la population active et familiale, tout en visant à adapter l'offre de logements et de services au vieillissement de la population. Il espère que les discours sur la protection des espaces et sites de biodiversité remarquable, et sur la stratégie touristique ne réduiront pas notre commune à une aire d'accueil de résidents secondaires et de touristes urbains en mal d'espaces. Le conseil espère que les opérations logements qui restent possibles dans le bourg seront portées au PLH et seront éligibles aux financements aidés afin que la commune puisse aussi, à son échelle,

conserver ses aînés et ses jeunes, voire accueillir de nouvelles familles en résidence principale. Pour Plévenon, l'enjeu est aussi de pouvoir éviter la prolifération des résidences secondaires et des locations saisonnières, qui renforcent le manque de logements en résidence principale sur la commune. A ce titre, Plévenon espère pouvoir bénéficier des intentions exprimées par Dinan Agglomération en matière de préservation des nouvelles constructions pour l'habitat permanent et l'encadrement des résidences secondaires. Dans ce contexte, le conseil municipal s'interroge sur les estimations de résidences secondaires supplémentaires dans le secteur maritime (prescription 93 du DOO) qui sont envisagées en plus grand nombre que les besoins en résidences principales sur la période 2028/2034. Enfin la commune s'interroge sur la formulation de la prescription 150, qui semble réduire les aménagements autorisés dans les espaces proches du rivage, qui semble exclure l'extension limitée des constructions à usage de logement aujourd'hui autorisée en zone AL. Tout en reconnaissant l'intérêt porté à la dynamisation des bourgs, à la limitation de la consommation des ENAF, La commune espère aussi que sa situation particulière permettra le développement d'équipements et services utiles à l'ensemble des populations qui fréquentent son territoire. Plévenon n'est en effet pas qu'une commune littorale et touristique c'est aussi :

- une commune rurale où l'agriculture occupe une part notable de son territoire, comportant plusieurs exploitations conventionnelles, bio, maraîchères, qui ont développé des circuits courts autour d'elles.
- une commune avec une façade importante sur la baie de la Fresnaye, et qui compte plusieurs entreprises ostréicoles et conchylicoles, ainsi qu'une zone d'activité spécifiquement dédiée, implantée à proximité du rivage
- une commune qui compte des commerçants ou artisans qu'elle souhaite garder sur son territoire, quelque soit leur localisation.

Plévenon souhaite pouvoir améliorer par exemple les conditions sanitaires d'accueil des randonneurs, le maintien d'une certaine capacité d'accueil hôtelière, de restauration...A ce propos, Le conseil a noté les critères retenus pour la créations des STECAL.

Le conseil municipal regrette aussi qu'au titre de la confortation et de la desserte interne du territoire, le projet de transports à la demande reste peu détaillé et qu'il ne soit plus prévu qu'à l'usage des PMR. Il regrette également qu'au titre de l'amélioration des mobilités et des flux vers les territoires voisins, aucun projet ne semble concerné l'extrême ouest de l'agglomération, à part une ligne annoncée structurante sur le littoral Fréhel/Matignon/Beaussais dont on pressent qu'elle ne sera organisée qu'en haute saison touristique dans le cadre du réseau Dinamo. Au plan touristique, le conseil regrette que le développement de l'offre d'hébergement soit réservé aux « territoires ruraux de l'intérieur » et que le développement d'une offre de transports en commun sur le littoral et la commune ne soit envisagé que via cette préoccupation particulière. La commune aurait par ailleurs apprécié être davantage associée à la rédaction de la prescription 130 qui la concerne prioritairement (accessibilité au cap Fréhel et au fort la Latte), et qui ne semble pas tout à fait en phase avec les actions menées jusqu'ici sur son territoire de concert avec le Département et le Conservatoire du Littoral

Au plan économique, Plévenon ne compte aujourd'hui qu'un nombre plus réduit que par le passé de café/bars, restaurants, hôtels Le conseil souhaite garder ce potentiel d'emploi locaux même si situés hors du bourg. Le conseil regrette les termes de la prescription 63 : à sons sens des activités commerciales pourraient également se développer au sein des sites touristiques déjà artificialisés dans des constructions existantes. En l'occurrence, une telle rédaction pourrait s'opposer à l'évolution envisagée sur la maison du gardien au Fort la Latte (projet privé) et sur le phare (projet porté conjointement par la commune et le syndicat mixte du grand site).

Au plan des équipements, le conseil municipal apprécie la décision prise de reconstruction d'une piscine communautaire sur notre secteur, en regrettant que cette mise en oeuvre tardive, prive durant plusieurs années les enfants de l'extrême ouest de l'agglomération de toute initiation à la natation en primaire, ce qui prive potentiellement également les collégiens de l'accès à des activités nautiques, situations d'autant plus préjudiciables qu'aucun des territoires voisins ne dispose d'un équipement accessible dans un périmètre raisonnable.

Pour ces motifs, le conseil municipal de la commune de Plévenon émet un avis favorable à l'unanimité moins 2 abstentions (P. Lohier et G. Leblay) au projet de SCOT présenté par Dinan Agglomération sous réserve de la prise en compte des observations qu'il a formulé.

2- Programme de travaux logements Allée des Cailloux Bleus : Le conseil revient sur la délibération du 13/02, et retient une solution avec une pompe à chaleur et décide de solliciter un financement auprès du Font Vert à hauteur de 35% par 7 voix pour et 6 contre (D. Rabiaux, S. Jouon des Longrais, P. Lohier, J. L. Hervé, s. Louiche, G. Lebay).

3- Souscription ligne trésorerie : Après présentation de Mme Catherine Blanchard, Le conseil décide de contracter une ligne de trésorerie par 11 voix pour et 2 contre (G. Leblay et O. Lohier) et de choisir la proposition du Crédit Agricole soit à hauteur de 300 000€.

4- Demande de location dans le Relais de Santé : Après présentation par M. Le Maire d'une demande,

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

le conseil décide de donner son accord de principe sous réserve que le groupe de travail rencontre la postulante et valide la décision.

5- Gestion du personnel : Mise en place du compte épargne temps : Après en avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité des membres présents, d'adopter les modalités proposées.

6- Révision du tarif camping suite au coût d'enlèvement des déchets : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents moins une abstention (G. Leblay), décide d'adopter les tarifs suivants : Caravane/tente : 3.60€. Voiture « Sleeping Car »/minibus : 3.80€. Camping-car : 6.00€.

L'intégralité du Conseil est consultable sur le site ou à l'accueil de la mairie.

Réunion publique : La mairie informe les Plévenonais(es) qu'une réunion publique d'information concernant le viaduc de Port Nieux se tiendra à la salle des fêtes de Plévenon le 12/06/25 à partir de 19h. Un compte rendu de l'étude technique de diagnostic et de faisabilité menée sur le viaduc sera présenté au public (environ 1h30). Un temps de questions/réponses conclura cette réunion d'information. Des élus des communes de Plévenon et de Fréhel seront conjointement présents pour répondre à vos questions.

Arrêts de circulation et de stationnement : - La circulation de tous les véhicules, à l'exception des véhicules de police, de secours, des organisateurs et des riverains, est interdite du samedi 28 juin 2025 à partir de 8h jusqu'au dimanche 29 juin 2025 à 1h à l'occasion de la manifestation festive « Fiesta Por Favor », sur le parking de la salle des fêtes, rue Notre Dame (entre le n° 1 et le n° 24) et l'intersection Rue Notre Dame et Rue du Cap. Une signalisation sera mise en place. - Le stationnement est interdit sur la RD 34, à l'exception des véhicules de police, de secours et d'incendie, dans l'agglomération de Plévenon (Rue Haute Folie, Rue du Pont Pivert, Rue des Plages, Routes des Grèves d'en Bas) et de Trécelin (Rue de la Saudraie, Rue de la Salle Pique, Port Nieux), le temps du passage de la course cycliste organisée par l'Association L'autocyclette du Pays Dolois le 01 juin 2025.

Atelier numérique : Permanences de juin : Le 02 juin (Naviguer en toute sécurité), le 16 juin (Les applications), le 30 juin (Personnalisation de son appareil) de 14h00 à 16h30 dans la salle du conseil de Plévenon. Accompagnement aux démarches administratives en ligne sur RDV. Contact : Flore Huguerré au 06.65.22.35.82.

Fraternibus : Nos prochaines visites sur la commune les jeudis 5 et 19 juin, 3 et 17* juillet (Parking de l'école ou salle du conseil s'il pleut). *A confirmer.

BIBLIOTHEQUE DE PLEVENON

Les bénévoles vous attendent mercredi 11 juin à 15h pour le dernier scrabble avant l'été et le mercredi 18 juin à 17h30 pour des lectures poétiques sur le thème "animal, animaux". Il n'y aura ni scrabble, ni lectures poétiques en juillet et août, mais la bibliothèque fonctionnera tous les mercredis de 16h à 18h.

DINAN CAP FREHEL TOURISME

Votre Office du Tourisme saisonnier rouvre ses portes à Plévenon du 3 juin au 26 septembre 2025 !

Horaires d'ouverture : - Juin et Septembre → Mardi, Mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30
- Juillet et Août → Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et 14h à 17h30

DINAN AGGLOMERATION

PLUIH - Révision générale : Dernière permanence le jeudi 5 juin au siège de Dinan Agglomération 8 boulevard Simone Veil à Dinan, sur RDV le matin (02.96.87.14.14.). Entrée libre l'après-midi.

Prochaine collecte des ordures ménages : Le mardi 3 juin.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Autorisation d'exploitation de cultures marines : L'avis d'enquête publique n° EP_SB25/02 concernant les demandes d'autorisation sont consultables à l'accueil de la mairie jusqu'au 04 juin 2025.

COMMERCES

Boulangerie Aux Délices du Cap : Ouverte du lundi au samedi de 7h30 à 13h00 et 15h30 à 19h00. Le dimanche de 7h30 à 13h00. Fermée le mercredi.

Boucherie Dalibot : Ouverte de 8h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h00. Dimanche : 8h00 à 13h00. Fermée le mercredi. Fermeture exceptionnelle mardi 3 juin.

Crêperie Chez Annie : Ouverte tous les jours de 12h00 à 16h00 sauf le lundi.

Crêperie Le Cap Fréhel : Ouverte tous les jours sauf le mardi.

Les Merveilles du Cap (Producteur d'huîtres et de moules de bouchot) : Ouvert du lundi au

COMMERCES (suite)

vendredi de 9h15 à 12h15. Fermé le samedi et le dimanche. La Saudraie. Plévenon. Tél : 02.96.41.48.11.
La Boîte aux délices : Ouverte 5 soirs par semaine, notre Food truck vous régale et vous surprend avec des smash burgers, des wraps, des frites maison et des desserts/goûters très gourmands. Place du marché, à Plévenon. Du samedi au mercredi inclus, de 16h30 à 21h. Commande possible sur le site www.laboiteauxdelices.com ou par téléphone au 07.69.32.46.59

Baroudeurs de la Pizza : Votre foodtruck est tous les jeudis et dimanches soirs au 26 Rue Notre Dame. Pizzas cuites au feu de bois et burgers (pain maison). Réservation conseillée au 06.23.76.65.41.

Cap Coiffure : Le salon est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 18h00. Le mercredi de 9h00 à 16h00. Le samedi de 9h00 à 17h00. Fermé le lundi. Contact : 09.79.21.63.67.

Boutique Maison Colas Cap-Fréhel : La boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 pour ce début de saison. Adresse : 7 rue du Gros moulin à Plévenon.

La Binée Paysanne : Un panier bio près de chez vous, c'est possible ! La Binée Paysanne est une association de producteurs bio créée en 2004. 21 producteurs bio et locaux vous proposent du pain, des légumes de saison, des produits laitiers (vache, brebis, chèvre), des pommes, des jus, du cidre, des infusions, de la farine, des poulets, de la viande de porc, bœuf, agneau... Rien n'est imposé, c'est à vous de choisir. Lucie et Damien de La Chèvrerie de Fréhel vous permettent de retirer votre panier sur leur ferme. Où : Le Tertre Morgan-Fréhel. Informations et commandes sur : www.labineepaysanne.com ou par téléphone au 02.96.72.83.48. Horaires d'ouverture : le vendredi de 17h30 à 19h00.

La Ferme du Gros Chêne : Retrouvez nous à la ferme tous les jeudis de 16h30 à 19h et les samedis de 10h à 12h30. Nous vous proposons nos produits bio de la ferme: des merguez, côtes, pâté de campagne, saucisson, etc... N'hésitez pas à nous contacter au 06.52.29.43.95. Emilie et Mathieu.

ASSOCIATIONS

Jardin de Ker Louis : Les visites ont lieu les dimanches et jours fériés de 14h00 à 18h00 jusqu'au 29 juin. Adresse : Malavenir à Plévenon. Entrée : 7€, gratuit pour les enfants.

Comité des fêtes de Plévenon et Association des Plaisanciers de Saint Gêran : Vide grenier Puces Marines le dimanche 06 juillet 2025 de 8h à 17h sur le parking de la salle des fêtes de Plévenon. Restauration et buvette sur place. Renseignements et inscriptions par mail : comitedesfetesplevenon@gmail.com ou par tél : au 06.24.30.58.18 ou 06.20.21.13.08.

Comité de jumelage : Le voyage au Québec est reporté à Septembre 2026 (Pas assez d'inscription ou personnes non disponibles dans les dates prévues). En fin d'année, nous relancerons les invitations pour que les personnes intéressées aient le temps de programmer leur voyage! Le Président .

Expositions : - Lumière du Cap, associations d'artistes et créateurs, exposent leurs œuvres à la salle Ouest du Phare de 10h30 à 18h00 tous les jours jusqu'au 30 septembre. Entrée gratuite. - Du 7 au 14 juin 2025, à la galerie "De vent et d'écume" au 9, rue de la pointe aux chèvres à Fréhel sur Pléhérel-plage, aura lieu une exposition de peintures et de poteries. Nadège Le Meur pour les poteries et Mesdames Nicole CHATELLIER et Rita BALDIN pour les peintures. Titre "Magie des arts". Ouvert de 10h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30.

Association Quatre Vaulx Les Mouettes : Le nouveau complexe résidentiel ouvrira prochainement à Matignon. 12 logements destinés aux personnes en situation de handicap et 12 autres pour les personnes âgées. Ces logements à caractère social seront disponibles à partir de 2026. La commission d'attribution des logements est prévue pour la fin de l'année 2025. Les candidatures seront soumises à plusieurs critères d'admission (revenus, âge, autonomie suffisante, etc...) et nécessitent le dépôt d'un dossier de demande. Pour nous contacter : CHAS Plancoët 23 rue Marie Paule Salonne à Plancoët. Tél. : 02.96.89.40.20. Mail : chas@4vaulx-mouettes.com Site : www.4vaulx-mouettes.com

Les Notes d'Emeraude : Organise la 4ème édition du stage de l'académie Gospel/Variété, sous la direction de Mark Sweeting, du 23 au 31/08 à Plévenon. 2 concerts clôtureront cette semaine: le 30/08 à 20h30 à l'église de Ploubalay et le 31/08 à 16h à l'église de Plévenon. Les choristes seront accompagnés par un quartet de musiciens de jazz professionnels. Quelques exemples du répertoire: "Hymn To Freedom", "Nobody Knows", "You're the Center of my Joy", "Sounds of Silence". Les objectifs de ce stage: promouvoir le chant choral amateur, faire connaître un répertoire riche et varié, créer du lien social à travers la musique, élargir l'offre culturelle dans une région où d'autres festivals de musiques sacrées et classiques sont déjà bien installés. Ce stage est destiné à tous ceux qui aiment chanter et partager. Inscriptions dès à présent, coût du stage pour 8 jours : 170€. Plus d'informations au : 06.03.02.19.05.

DIVERS

Offre d'emploi ou services : - L'Hôtel Le Trécelin recherche des femmes/valets de chambre à temps partiel pour la saison estivale. Les durées de contrats sont à définir la période du 01 au 30 juillet. Renseignements par mail à l'adresse suivante : contact@hoteltrecelin.com ou par téléphone au 02.96.41.46.82. - Femme de ménage expérimentée recherche des heures de ménage en CESU sur Plévenon et alentours. Contact : 06.59.77.61.64.

Cherche : Femme de ménage. 2h/semaine sur Trécelin. Contact : 06.75.05.22.75.

Propose : Petit coin de jardin à cultiver pour personne sérieuse. Contact : 06.85.17.66.69.

A vendre : - Un déshumidificateur Proline en très bon état. 12l/jour. Faible encombrement. Prix 40€. Un joli caddie de course de marque Reisenhel. Grandes roues, pliable. Parfait état. Valeur 100€. Vendu 40€. Contact : 06.61.74.72.52.

A donner : Foin sur pied. Contact : 07.88.89.85.53.